

Publié le 17 octobre 2012

## Strasbourg mise sur un pôle funéraire public fort

En transformant en juin 2012 sa régie autonome en société d'économie mixte du « Pôle Funéraire public de Strasbourg » (PFPS), la Communauté urbaine de Strasbourg a voulu donner de nouveaux atouts à son service funéraire public et assoir sa légitimité sur un marché marqué par des pratiques très concurrentielles.



Fortement présente dans les principaux services de la ville, comme l'eau, l'assainissement, et la vie économique, la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) a également réaffirmé cet été sa volonté de maintenir un pôle funéraire public fort, capable de développer un service de qualité et accessible au plus grand nombre. Face à un marché en évolution permanente, où la concurrence est forte, la capitale alsacienne a voulu donner tous les atouts à une structure lancée en 1922 sous forme de service municipal, puis de régie autonome en 2002.

« Une Sem est aujourd'hui mieux armée pour répondre aux exigences modernes d'un marché qui a été bouleversé depuis l'ouverture à la concurrence suite à la loi du 8 janvier 1993, et se caler au maximum sur les attentes des familles, » commente Xavier Maillard, directeur général du Pôle Funéraire public de Strasbourg ([PFPS](#)). « Elle possède la souplesse de fonctionnement et la réactivité nécessaire au contexte économique. » Les décisions, par exemple, peuvent être désormais prises en interne par une équipe de spécialistes qui maîtrise le marché, « grâce à un solide lien de confiance établi avec la collectivité autour de la notion de service public. »

### **Une notion d'éthique**

De même, les investissements lourds nécessaires pour optimiser le fonctionnement du pôle funéraire ne passent plus par une procédure de mise en concurrence, qui prend plusieurs mois. « Sur ce créneau difficile, soumis à une réalité économique rapide, ce frein au développement était un handicap pour garantir la qualité des prestations attendues par les familles en deuil », ajoute le directeur général. Face à un service public où les notions d'éthique et de compétitivité restent fortes, les entreprises privées s'adaptent également à l'évolution des pratiques commerciales. « Aux artisans, et aux grands groupes traditionnels de Pompes funèbres, se sont ajoutées des chaînes de franchise low cost, poursuit Xavier Maillard. Nous proposons une nécessaire alternative. »

Le PFPS dispose aujourd'hui d'une infrastructure complète, où se conjuguent tradition et modernité, avec un crématorium, des chambres funéraires et un département complet de pompes funèbres. Dans les salons de recueillement, par exemple, les vieux appareils à cassettes ont été remplacés par des lecteurs capables de recevoir tous les formats de musique qu'apportent les familles, tels que clés et iPod, en adéquation avec le mode de vie actuel. « Nous ne pouvons pas être un frein aux attentes des familles et leur imposer nos standards, nous devons être à leur écoute. »

Par Marie-Anne RAMAZZINA